



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



Les salariés des centres d'appels prestataires se sont mobilisés !

Le 27 Mai dernier, l'ensemble des organisations syndicales (SUD, CGT, CFTD, CFTC, et FO) du secteur des centres d'appels prestataires ont appelé les salariés à débrayer afin de défendre leurs droits et d'en conquérir de nouveaux.

- ✚ augmenter leur pouvoir d'achat fortement mis à mal depuis quelque temps.
- ✚ améliorer leurs conditions de travail.
- ✚ faire respecter leur droit en termes de pauses et de temporisation.

Tels étaient les thèmes majeurs au cœur de cette journée d'action.

Une mobilisation importante et des salariés déterminés !

L'ensemble des entreprises du secteur ont été touchés, et ce, sans exception : ACTICALL, B2S, CCA, ARMATIS/LC, WEBHELP, ARVATO, SITEL, et bien d'autres.

Le secteur s'est vu impacté par un taux de mobilisation de 30% environ, ce qui, dans la période, est loin d'être négligeable.

Notons que le niveau salarial, les menaces sur l'emploi, les pressions opérées par les responsables...n'ont pourtant pas été en la faveur de la mobilisation.

Ce taux de participation montre bien aujourd'hui le ras le bol des salariés du secteur, face à l'attitude des patrons et des donneurs d'ordres.

Pour l'intersyndicale, ce mouvement de grève a donc, non seulement été une réussite, mais il a été souhaité et porté par une part importante des salariés.

Une mobilisation juste, et qui doit être entendue par les différents acteurs du secteur !

Cette mobilisation est donc juste. Elle doit être comprise très rapidement par les patrons et les donneurs d'ordres. Le volcan des centres d'appels est en ébullition, et le marasme des négociations collectives nationales et locales n'a que trop duré.

Si le SP2C « syndicat patronal du secteur » doutait encore de la pertinence des revendications, le voilà fixé. Marre d'être condamnés au SMIC à perpétuité, marre de voir nos conditions de travail se détériorer, marre que nos compétences ne soient pas reconnues, marre que les temps de pauses et la temporisation soient vus comme une perte de rentabilité...tel est le cri d'alarme poussé par les salariés.

Aujourd'hui, ils veulent voir les choses avancer au niveau de la convention collective, et refusent de voir ces questions renvoyées à plus tard.

Une mobilisation qui ne peut rester sans suite !

L'unité d'action entre les syndicats, la forte implication des salariés pour assurer le succès de cette mobilisation, et la justesse des revendications portées à cette occasion, ne peut que nous inciter à donner une suite à cette action.

C'est dans ce sens que les organisations « CGT, CFTD, FO, SUD, et CFTC » ont décidé de s'adresser à la fois aux patrons du secteur, ainsi qu'aux responsables politiques.

Deux courriers ont donc été adressés, au SP2C ainsi qu'aux ministres en charge du secteur, qui de toutes évidences doivent apporter des réponses aux salariés qui se sont mobilisés. (Courrier envoyé au SP2C au verso de ce tract)

Nous informerons bien entendu les salariés des suites de ces courriers...

En attendant l'intersyndicale souhaite à l'ensemble des salariés des centres d'appels prestataires, de bonnes vacances, la rentrée sera sans doute propice à la réflexion sur les suites à donner à ces actions.



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



Paris, le 20 juin 2014

SP2C
Monsieur Laurent UBERTI
Président
33, rue de Galilée
75016 PARIS

Objet : Demande rencontre

Monsieur le Président,

A l'appel de l'intersyndicale « CFTD, CFTC, CGT, FO, SUD », près de 30% des salariés des Centres d'Appel Prestataires ont participé à une journée d'action le 27 Mai 2014, en cessant symboliquement le travail entre 14H et 15H.

Par cette action, les salariés ont souhaité alerter, avant tout vos adhérents et l'ensemble des employeurs du secteur, mais également les pouvoirs publics, ainsi que les donneurs d'ordres de vos entreprises, sur la dégradation constante de leur pouvoir d'achat, et sur la détérioration de leurs conditions de travail qui s'aggravent de jour en jour.

Nos organisations syndicales ont tenu des conférences de presses, tant au niveau national que local, afin que la situation difficile que vivent au quotidien les salariés de votre secteur d'activité soit connue de tous et que des perspectives positives puissent être trouvées.

Dans ce même but, des courriers ont été adressés aux responsables politiques nationaux et locaux, afin de les alerter sur le « mal être de ces salariés ».

Le SP2C, Syndicat des professionnels de la relation client que vous présidez, ne peut ignorer qu'aujourd'hui plus encore qu'hier :

- Les salariés des centres d'appels n'ont plus aucun déroulement de carrière, les 4 premiers coefficients de la grille étant aujourd'hui « scotché au SMIC ».
- Leurs conditions de travail se dégradent de jour en jour dans les entreprises : régime des pauses bafoué par certaines, non respect de la temporisation par la plupart, environnement de travail, et conditions matérielles aux limites de l'acceptable pour d'autres, etc.
- L'organisation du travail est de plus en plus contraignante et pesante.

Pourtant ...

- Des compétences de plus en plus développées leur sont exigées : maîtrise des langues, connaissances techniques et informatiques plus pointues, aptitudes commerciales, etc.

Le tout sans qu'aucune reconnaissance en termes de classification ni de rémunération ne leur soit accordée.

Au lendemain de cette journée d'action menée par les salariés des centres d'appel, nul ne peut feindre aujourd'hui d'ignorer ce cri d'alarme des salariés de ce secteur d'activité.

En premier lieu le SP2C, ne peut faire comme si cette action du 27 Mai 2014 n'avait pas eu lieu, ou que celle-ci n'était qu'un éphémère.

C'est pourquoi, l'intersyndicale CFTD, CFTC, CGT, FO, SUD souhaite vivement pouvoir vous rencontrer, afin d'échanger avec vous sur les motifs qui ont conduit à cette action, et sur les solutions ou les perspectives d'évolutions qui permettraient de résoudre ces problèmes récurrents et de redonner espoir aux salariés de vos entreprises.

Nous restons à votre disposition afin de fixer une date de rencontre qui conviendrait à tous, et vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Pour CFTD-F3C

Pour CFTC-CSFV

Pour CGT-FSE

Pour FO-FEC

Pour SUD-PTT

Isabel LEJEUNE-TÔ

Félien OKOYO

Xavier BUROT

Johnny FRANCHOIS

Frédéric MADELIN